

Luxembourg, le 19 mars 2026

Prise de position

À la suite du communiqué publié par la Fédération luxembourgeoise de football relatif à la résiliation de mon contrat d'entraîneur de la sélection nationale féminine, je souhaite apporter les précisions suivantes.

Je conteste formellement la résiliation de mon contrat ainsi que les faits qui me sont reprochés.

Je regrette que des accusations d'une telle gravité aient été rendues publiques sans qu'un examen complet, équilibré et contradictoire ait été mené, ce qui m'aurait permis de me défendre de manière adéquate avant toute résiliation.

Durant l'ensemble de mes fonctions, j'ai mené ma mission avec engagement, intégrité et dans le respect des valeurs du sport et de ses acteurs, en contribuant activement au développement du football féminin au Luxembourg.

Au regard de la gravité de la situation, j'ai confié la défense de mes intérêts à Me François PRUM et à Me Alexeji NICKELS, afin d'assurer la protection de mes droits et d'envisager les suites appropriées.

Je demeure profondément attaché au football, tant pour ce qu'il m'a apporté, que pour les valeurs qu'il incarne, et je souhaite que cette situation soit traitée avec le sérieux, la responsabilité et le respect qu'elle requiert, dans la préservation de ma vie privée et de ma dignité.

Dan Santos